

## CLUB AMIPOSTE-TELECOM MONT DE MARSAN

Téléphone : 05 58 03 83 64 – Mail : club.amiposte40@gmail.com  
www.amiposte-montdemarsan.fr/site/

### CALENDRIER 2023 – 2024

La réunion d'informations aura lieu le **15/09/2023 à 17h00** dans les locaux du club

Les animations débuteront le lundi **2 octobre 2023**

#### Lundi 17 h 00 / 19 h 00 (1<sup>er</sup> trimestre)

LOGICIELS LIBRES-IMPRESSION 3D-LASER : Jean-Luc VIGNERON

#### Mardi 15 h 30 / 17 h 00

MONTAGE VIDÉO : Robert ANIDJAR

#### Mardi 17 h 00 / 18 h 30 (1<sup>er</sup> trimestre)

WINDOWS PAR LA PRATIQUE : Christine MARTINEZ / Robert ANIDJAR

#### Mercredi 15 h 00 / 17 h 00

EXCEL (APPLICATIONS PRATIQUES) : Michel LANQUI

#### Mercredi 17 h 00 / 19 h 00

GOOGLE CLOUD - SAUVEGARDES VEEAM : JEAN-CLAUDE BEDU

#### Jeudi 17 h 30 / 19 h 30

MULTIMÉDIA (INTERNET – PHOTO -  
SMARTPHONE - DIVERS) : Sabine LANQUI

#### Vendredi 18 h 00 / 20 h 00

LINUX : Jean-Claude BEDU

Notre objectif : rendre le plus de services (réservés aux adhérents)

- Possibilité de numérisation cassettes VHS et disque vinyle.
- Étude de mise en place d'un atelier de dépannage ordinateurs .
- Étude de mise en place d'un repair club (appareil électronique ...)

La carte d'adhérent doit être présentée lors de tout contrôle.  
Pas d'animation pendant les vacances scolaires.

Les animations se dérouleront 21 rue Batelière à Mont de Marsan

## CLUB AMIPOSTE-TELECOM MONT DE MARSAN

Animations au 21 rue Batelière à Mont de Marsan  
Téléphone : 05 58 03 83 64 - Mail : club.amiposte40@gmail.com

N°

### BULLETIN D'ADHÉSION 2023 – 2024

Mme

Mlle

M.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Tél

Portable

Courriel

Date de naissance :

/

/

#### FRAIS D'INSCRIPTION

Cocher les cases correspondantes

Adulte

60 €

Chèque bancaire

(100 € pour les couples)

Scolaire, étudiant

30 €

Bénéficiaire R S A

30 €

Espèces

#### SUJETS SOUHAITÉS

Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

Windows

Multimédia (Internet-Photos...)

Excel

Bureautique

Logiciels Libres

Linux

Autres - Préciser :

Je n'autorise pas l'association Amiposte Telecom à prendre des photos ou vidéos de moi-même lors des activités de l'association et de les utiliser, diffuser, reproduire ou communiquer au public sous toute forme et sur tout type de supports ou publications internes ou externes

Date :

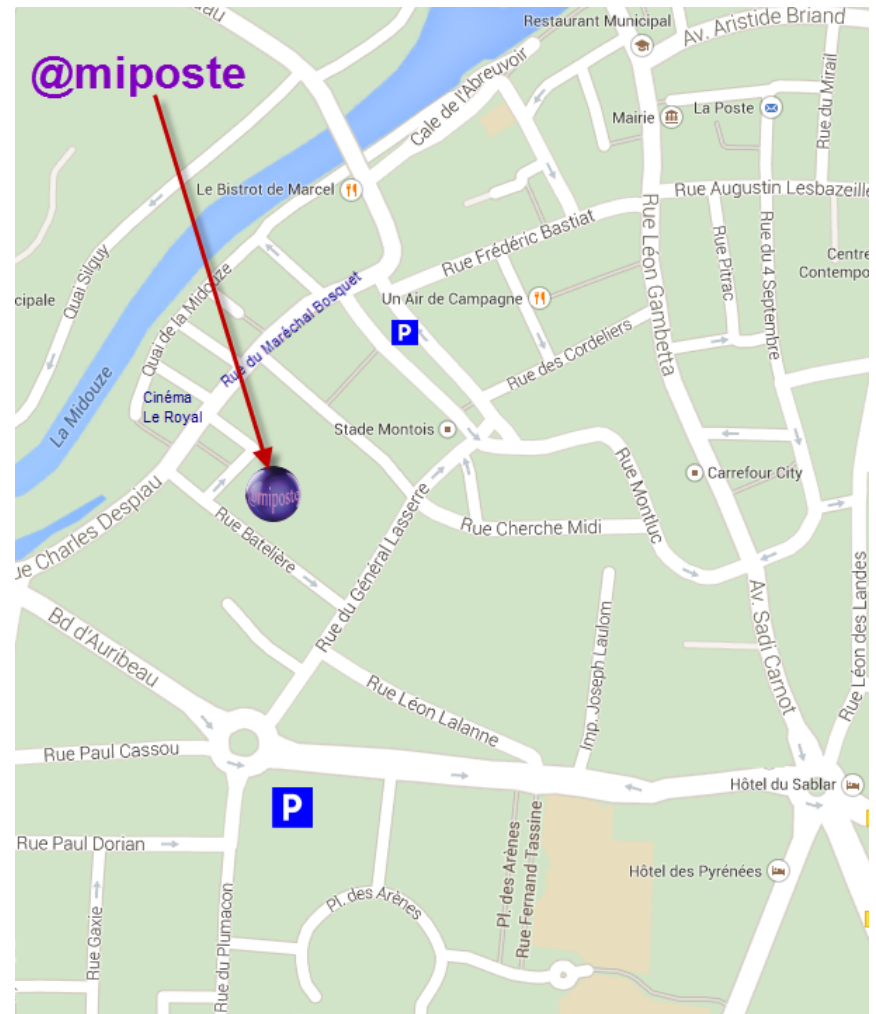
/

/

Signature de l'adhérent :



**Merci de compléter ce document, d'y joindre votre règlement et une photo  
et de donner l'ensemble à un animateur lors des premières séances de l'année**



Ne pas jeter sur la voie publique



Les informations recueillies sur ce bulletin d'adhésion sont nécessaires pour votre adhésion. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association Amiposte Telecom. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droits d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Ne pas jeter sur la voie publique